

Digitale et retrécissement mitral.

Dans le retrécissement mitral, la digitale doit être administrée, d'une façon presque métholique, sous forme de granules d'un quart de milligramme de digitaline cristallisée, toutes les trois semaines environ, pendant trois ou quatre jours. Dans l'insuffisance aortique, au contraire, où la digitale est contre-indiquée, le cactus trouve son indication. C'est donc un médicament qu'on ne doit pas négliger.

Ces conclusions au sujet de l'emploi de la digitale dans la sténose mitrale pourront certes étonner les praticiens qui vivent dans l'idée qu'au cours de cette affection, "le cœur étant réglé pour un petit travail," comme l'a dit Potain, il importe de ne presque jamais prescrire la digitale qui augmenterait ce travail. Or, cette interprétation est absolument erronée, et d'après M. Huchard, c'est surtout dans la retrécissement mitral, avec ou sans arythmie palpitative, avec ou sans asystolie, que ce médicament trouve sa principale indication. Si la digitale "augmentait le travail du cœur", elle serait contre-indiquée dans presque toutes les cardiopathies ; elle facilite au contraire ce travail, elle a pour résultat d'allonger la période diastolique (ou pause de repos du cœur), ce qui explique sa contre indication dans l'insuffisance aortique caractérisée déjà par l'allongement de cette période qui aboutit à une trop grande réplétion ventriculaire, et son indication dans la sténose mitrale caractérisée par la brièveté de la pause diastolique.

Ici, la clinique est en accord avec la théorie physiologique, et tous les malades atteints de retrécissement mitral avec palpitations ou arythmie palpitative, sans hypostolie ou asystolie, sont très améliorés et soulagés par l'emploi méthodique, toutes les trois ou quatre semaines, pendant trois ou quatre jours au plus, d'un granule d'un quart de milligramme de digitaline cristallisée. C'est là même un excellent moyen pour prévenir et retarder les accidents asystoliques dont sont menacées toutes les cardiopathies vers la dernière phase de leur évolution.

Mais, donner inconsidérément de la digitale dans l'insuffisance aortique compliquée déjà de dilatation cardiaque, c'est agir en quelque sorte de complicité avec la maladie, et c'est hâter souvent l'apparition des phénomènes de décompensation. Dans l'insuffisance aortique, la digitale ne doit être employée qu'à la phase asystolique, du reste tardive dans cette maladie ; mais il ne faut jamais oublier que la dose anti-asystolique de la digita-